

CONSEIL SUPERIEUR DE L' ARBITRAGE

Date : Le Jeudi 8 Décembre 2005

Lieu : 121 Avenue Malakoff - 75216 PARIS

Présidence : M. PIETTE Jean-Louis

Membres Présents : MM. BACOURT Bernard, CUEFF Emmanuel, LOPEZ René, PORCU Alain, MONTEIL Henri

Membre Excusé : M. HUREAU Jean-Pierre

Assistent à une partie de la réunion:

MM. BATTA Marc, Directeur National de l'Arbitrage
RABBY Matthieu, Coordinateur Administratif de la D. N. A.

CONDOLEANCES

Le Conseil,

S'associe dans un élan unanime à son Président pour saluer avec une profonde tristesse la disparition de Monsieur Paul LE HESRAN, ancien Secrétaire Général de la F. F. F. et qui a présidé le Conseil Supérieur de l'Arbitrage et la Ligue de Bretagne.

Adresse à son épouse, à ses enfants et toute sa famille mais également à la Ligue de Bretagne ses plus sincères et affectueux sentiments d'amitié et de soutien dans cette épreuve.

ADOPTION DES PROCES VERBAUX DES PRECEDENTES REUNIONS

Le Conseil,

Adopte sans modification les procès verbaux des réunions :

- Conseil du 6 octobre 2005
- Conseil du 19 octobre 2005 (réunion restreinte pour auditions)

INFORMATIONS DU PRESIDENT

- **Extrait du PV du CF du 7 octobre sur l'arbitrage**

Le Conseil,

En prend connaissance

Note que le Président de la Fédération maintient son opinion selon laquelle le C. S. Arbitrage n'est pas une Commission au sens de l'article 18 du Règlement Intérieur.

- **Lettre de M. Jean Louis PIETTE du 12 octobre 2005 au Président de la LFP sur l'indemnisation des arbitres**

Le Président commente le courrier qu'il a adressé en date du 12 octobre 2005 au Président de la Ligue du Football Professionnel au sujet des indemnités des arbitres de l'élite.

- **Lettre de Jean-Pierre ESCALLETES aux arbitres de Haut Niveau**

Le Conseil,

En prend connaissance,

Exprime sa confiance totale au Président de la F. F. F. pour régler le problème du conflit entre diverses personnalités de l'arbitrage.

▪ **Note du Président du CSA au Bureau du Conseil Fédéral du 20 octobre sur la situation de l'arbitrage**

Le Président commente la note qu'il a adressée au Président Jean Pierre ESCALETES démontrant qu'il n'y avait pas de crise de l'arbitrage mais un conflit entre personnes qui n'a pas de conséquences sur le terrain de l'arbitrage.

▪ **Audition de M. Jean Marie LARTIGOT du 19 octobre 2005**

Le Président fait le compte-rendu de cette audition qui s'est déroulée au siège de la F. F. F.

▪ **Audition de M. Claude COLOMBO du 19 octobre 2005**

Le Conseil rappelle que M. Claude COLOMBO a été entendu par le Bureau du C. S. Arbitrage suite à ses déclarations dans le journal Nice Matin du 11 octobre 2005. Il indique qu'à la suite de cette audition, une décision a été prononcée le vendredi 21 octobre 2005.

▪ **Fonds « BUT »**

Le Président revient sur l'évolution du Contrat « BUT ». Il indique qu'il a présenté le document qu'il a établi avec le Secrétaire, aux membres de la Ligue du Football Amateur lors de leur réunion du vendredi 4 novembre 2005, mais également lors de la séance de travail du Collège des Présidents de Districts réuni le samedi 26 novembre 2005 à Paris. Il tient à souligner qu'à chaque intervention les personnes présentes l'ont remercié pour cette initiative et la clarté des éléments exposés.

▪ **Réunion du Conseil d'Administration de la Ligue du Football Professionnel du 18 novembre 2005**

Le Président commente la note que lui a adressée le Président Frédéric THIRIEZ et qui a été distribuée lors de ce CA. Sur différents points, il fait part de son point de vue qui ne corrobore pas forcément les éléments avancés dans cette note.

De son côté, M. Marc BATTA fait le compte-rendu de la séance de travail du Conseil d'Administration de la L. F. P. Il indique qu'au cours de cette réunion, il est intervenu sur la situation de l'arbitrage français, ajoutant avec force et conviction qu'il n'y avait pas, à sa connaissance, de crise de l'arbitrage. M. Emmanuel CUEFF complète l'intervention du Directeur National de l'Arbitrage, indiquant qu'il était intervenu à la suite du DNA pour renforcer et soutenir l'exposé de celui-ci.

▪ **Réunion du Conseil Fédéral du 2 décembre 2005**

Le Conseil,

Note avec satisfaction que le Conseil Fédéral a mandaté le C. S. Arbitrage pour préparer une table ronde sur l'Arbitrage d'élite. Celle-ci devra se tenir après la publication des projets législatifs relatifs au statut de l'arbitre.

Aborde avec le Directeur National de l'Arbitrage les thèmes qui pourraient être abordés lors de cette table ronde dont la composition a été arrêtée par le Conseil Fédéral.

DECLARATIONS DU COMITE DIRECTEUR DE L'A. F. A. F.
--

Le Conseil,

Prend connaissance du courrier que M. Antoine ZARBO, Président de l'A. F. A. F. a adressé à toutes les instances de la Fédération Française de Football, au nom de son Comité Directeur,

Condamne avec vigueur cette initiative qui nuit à l'image de l'arbitrage français

Compte- tenu de cette situation :

Considérant que MM. Jean Marie LARTIGOT et Anthony LLEWELLYN, sont co-signataires du courrier de M. Antoine ZARBO en tant que Vice- Président et Secrétaire Général de l'A. F. A. F

Considérant l'incompatibilité du contenu du courrier du Comité Directeur de l' A. F. A. F. avec le devoir de réserve qu'exige le rôle de contrôleur de la Direction Nationale de l'Arbitrage,

Par ces motifs,

Décide de suspendre à compter de ce jour, MM. Jean Marie LARTIGOT et Anthony LLEWELLYN de toute activité de contrôle des arbitres de la Fédération, et ce, jusqu'au 31 janvier 2006 inclus.

ARBITRES INTERNATIONAUX F. I. F. A.

Le Conseil,

Prend connaissance de la liste des arbitres internationaux de notre Fédération arrêtée par la FIFA pour l'année 2006.

Regrette que les propositions qui avaient été soumises par notre Fédération n'aient pas été retenues dans leur intégralité.

Note que le Président de la F. F. F. a demandé au Président de la FIFA de lui apporter les éclaircissements nécessaires quant à cette décision.

Enregistre avec une grande satisfaction, au cours de la réunion, que M. Philippe KALT vient d'être réintégré, conformément à la requête du C. S. Arbitrage, dans la liste de la FIFA.

REUNION DE LA DIRECTION NATIONALE DE L'ARBITRAGE DU 28 OCTOBRE 2005

Messieurs Henri MONTEIL et Marc BATTA font le compte- rendu de cette séance de travail au cours de laquelle les questions ci-dessous ont été abordées :

- ✓ Promotions et rétrogradations dans les différentes catégories d'arbitres
- ✓ Les journées nationales de l'Arbitrage
- ✓ Les différents stages (J. A., Féminin, Fédéraux 3,
- ✓ Les stages supérieurs de Ligue

EVOLUTION ET EXPERIMENTATION DE NOUVELLES METHODES ET TECHNOLOGIES DANS L' ARBITRAGE

Le Président commente le document établi à sa demande par M. Matthieu RABBY, concernant la liste des innovations, expérimentations et idées émises en matière d'évolution de l'arbitrage. Il souhaite que ce document soit complété, puis examiné lors de la prochaine table ronde de l'arbitrage.

M. Jean Louis PIETTE invite ses collègues à lui faire part de leurs réactions pour faire évoluer les dites propositions.

MM. René LOPEZ, Emmanuel CRUEF, Matthieu RABBY et Henri MONTEIL apportent leur point de vues sur ces différentes possibilités d'évolution.

STATUT DES ARBITRES

Le Président fait le compte rendu de la réunion du 17 novembre 2005, au cours de laquelle les sujets ci-dessous ont été abordés :

- Actions à mettre en œuvre dans le cadre du développement de l'arbitrage et de la création d'une Filière
- Revalorisation des indemnités des arbitres de L1 et de L2.

Il communique à ses collègues les premières approches qui ont été faites sur ce dossier.

Il indique qu'une réunion a été programmée par la L. F. P afin d'examiner la demande de revalorisation des indemnités de matches des arbitres qui avait fait l'objet d'un document de synthèse élaboré par M. Hervé PICCIRILLO, arbitre de L1.

Le Secrétaire, Henri MONTEIL regrette qu'il n'ait pas été convié à cette séance de travail, compte tenu de sa responsabilité au Conseil Fédéral.

MM. Bernard BACOURT et René LOPEZ interviennent sur les questions touchant aux frais de déplacement

CLASSEMENT ET NOTATION DES ARBITRES

➤ Projet de promotions et rétrogradations pour la saison soumis par la DNA

Le Conseil,

Prend connaissance de la proposition soumise par la Direction Nationale des Arbitres

Prononce son adoption

Invite la Direction Nationale de l'Arbitrage à communiquer cette décision aux arbitres de la F. F. F.

➤ Réflexions sur un classement intersaison pour l'avenir

Le Conseil,

Décide de reporter l'examen de cette question

➤ Application du Système actuel et Evolutions Possibles

Le Conseil,

Entend son Président faire le point sur le système actuel.

Se plaît à souligner que globalement ce système est satisfaisant,

Décide d'examiner plus en détail cette question lors d'une prochaine réunion pour étudier les évolutions possibles.

CELLULES DE RECRUTEMENT DES ARBITRES

Le Conseil,

Prend connaissance des réponses faites par les Ligues et les Districts justifiant de l'existence d'une Commission Départementale de Détection, Recrutement et Fidélisation en cours d'activité depuis au moins la saison 2004/2005 ou d'une Cellule de Pilotage Régionale

Décide, conformément à sa décision du 6 octobre 2005, d'attribuer à chaque Ligue et à chaque District ayant répondu à la requête du CSA, une subvention de 1000 euros.

QUESTIONS DIVERSES

▪ Lettres des Présidents des districts de la Ligue du Nord-Pas-de-Calais (CSA et DNA) et du Président du district du Loiret concernant les Fonds « BUT »

Le Conseil,

Prend connaissance des demandes faites par les Districts

Charge son Président d'y répondre

▪ Déclaration d'Eric POULAT

Le Conseil,

Prend note de la réponse de cet arbitre de L1 suite à la demande du D. N. Arbitrage

Invite ce dernier à plus de discernements lors de ses interventions.

Demande à son Président de lui adresser un courrier pour le rappeler à ses devoirs.

▪ Exemptions Sportives pour Arbitres Internationaux

Le Conseil,

Prend note du courrier de la police nationale sur les exemptions sportives pour les arbitres internationaux.

PROCHAINE REUNION DU C. S. ARBITRAGE

Le Conseil

La fixe au jeudi 26 janvier 2006 à 9h30, au 121 avenue Malakoff 75016 Paris.

Le Président

Jean-Louis PIETTE

Le Secrétaire

Henri MONTEIL